

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 79 (1943)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE PÉDAGOGIQUE : CH. MÉGARD : *La sainte croisade : « Pour la vie ».* — G. D. : *L'enseignement de la chimie.* — A. TABAN : *Le torcol.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE : *Notre journal.* — VAUD : *Bureau de placement.* — *A propos d'échanges de postes.* — *Un départ.* — *Ecole normale : brevets.* — GENÈVE : — U. I. P. G. - DAMES : *Convocation.* — *Plan d'études.* — NEUCHATEL : *Assemblée des délégués.* — CONVOCATIONS.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA SAINTE CROISADE : « POUR LA VIE »

Le lot des parents.

Les premiers éducateurs de l'enfant, dans l'ordre du temps et dans la hiérarchie des responsabilités, sont assurément les parents. Ils n'ont pas le droit de se décharger entièrement sur d'autres de ce devoir primordial qui leur incombe.

GEORGES BERTIER.

Pour faire épanouir une rose, il faut la caresse du soleil. Pour faire épanouir la vie de l'enfant, il faut l'affection du père et le sourire de la mère...

X.

Croisade pour la vie.

J'avais cru découvrir un mot d'ordre, quelque pensée élevée propre à enrichir ma propre pensée, en détachant d'un article paru dans un journal de notre bonne ville, ces simples termes : « *Fabriquons de la vie comme nous avons fabriqué de la mort* ». Pensée égarée sans doute dans un texte où elle n'était guère à sa place car l'article étant d'ordre politique, ce n'est guère du côté de la vie que l'auteur conduisait ses lecteurs. Le terme de « fabriquer », accolé à celui de vie, ne me disait, du reste, rien qui vaille.

Croisade pour la vie.

En faveur de la famille. Réelle, celle-là !

Il était temps. Fallait-il la guerre, ce sacrifice inouï de vies humaines, sans compter les milliards engloutis, fallait-il que le monde fût près de faire la culbute pour que l'humanité tournât ses regards du côté des œuvres de paix, de son devoir le plus impérieux, pour qu'elle s'efforçât d'assurer à tous et à chacun le minimum nécessaire pour vivre ?

Croisade en faveur de la famille.

Inaugurée par une séance solennelle, au Victoria-Hall, la foule des grands jours accourant pour écouter d'éminents orateurs, des hommes dans toute la beauté du terme à qui la Providence a dispensé le don précieux de parler à leurs semblables avec cette éloquence qui vient du cœur.

Mais problème envisagé sous un angle restreint, placé, avant tout sur le plan moral et spirituel d'où la pensée pouvait s'élancer et atteindre les hauts sommets.

Avec raison, les orateurs ont souligné les causes, — quelques causes tout au moins, — qui ont amené la décadence de la famille, son effritement : fragilité du lien conjugal, le mariage étant considéré comme un contrat qu'on peut rompre aisément et non comme un sacrement qui lie pour la vie, refus de l'enfant, de donner à celui-ci une âme, lorsque la vie existe.

Insuffisance des ressources, réelle chez beaucoup mais chez d'autres servant de prétexte pour masquer leur égoïsme...

Au cours de son exposé, Mgr Besson, l'un des orateurs, a fait une allusion discrète à la mode à laquelle tant de femmes sacrifient, le maquillage les rendant toutes pareilles, celles qui sont vertueuses et celles qui le sont moins.

Grâce à un maquillage savant nous confiait le Dr Kraft, dans l'un de ses spirituels propos, toutes les femmes sont semblables. « Toutes les bouches petites et mignonnes, tous les yeux grands et beaux. La femme pour cartes postales, la femme standardisée. C'est tout le même diable, dirait Gavroche. »

Mgr Besson aurait pu compléter le tableau, nous parler des lieux où l'on s'exhibe, où l'on jase, où l'on danse et nous laisser entrevoir ce que sera demain si l'on continue d'aller d'exagération en exagération à moins qu'on ne revienne bien vite en arrière pour reprendre le vrai chemin fait de mystère, avec sa grâce, sa simplicité, ses enchantements.

Serait-il vrai que tout cela est dû à nous autres hommes ?

« Les jeunes filles, — proclamait un brillant conférencier — ne sont pas nécessairement des garçonne car, en elles ou chez la plupart, il y a l'instinct de la maternité mais, pour être distinguées, pour courir leur chance, comme on dit communément, il faut qu'elles se mettent au goût du jour. »

Mais, à l'heure qu'il est, jeunes filles et femmes d'un âge plutôt mûr sont à l'unisson, se maquillent à qui mieux mieux.

* * *

Il n'y a là qu'un côté de la question, il est vrai. D'autre part, comment voulez-vous que le ciel soit sans nuages dans ces foyers où la mère est obligée de travailler dehors, est le plus souvent exténuée de fatigue et

ne peut consacrer aux siens et aux devoirs qui lui incombent de par son rôle de mère de famille que des instants restreints. Les enfants élevés à la diable, privés de caresses, il leur manque le rayon de soleil.

Ailleurs mésentente, la loi du moindre effort, l'égoïsme installé en maître alors que le bonheur n'est possible que par l'oubli de soi-même, l'esprit de dévouement et de sacrifice.

* * *

Donner la vie, ce n'est rien. Il faut encore donner à l'enfant une âme. Dépister chez lui ce qu'il y a de bon, le mettre en valeur, annihiler les influences mauvaises, provoquer l'étincelle, réaliser l'harmonie, en équilibrant tout ce qui peut contribuer à rendre l'enfant plus complet. Œuvre de la mère avant tout parce qu'elle agit sur le cœur de l'enfant. Avec le poète, on peut dire :

... « Mère au dur métier

Qui fait le plus sourire et le plus trembler. »

Croisade pour la vie.

Pour la mener à bien, il faut que père et mère soient animés du même esprit.

On demandait, un jour, à un petit garçon ce qu'il voudrait être. Sans hésitation, il répondit : « Moi, je veux devenir père... » Il ne se rendait pas compte, le cher petit, que s'il est un métier qui demande un apprentissage, c'est bien celui-là. Se faire petit avec les petits, savoir trouver le temps et prêter même un peu l'oreille à leurs balbutiements et à leurs radotages, leur faire sentir, même quand on les repousse et les punit, la chaleur de son cœur, n'est-ce pas la tâche de tous les instants.

Et c'est pourquoi les grands-parents sont les favoris des petits-enfants, ils n'ont pas à sévir mais à pénétrer les petits dans leur vie intérieure. « Pourquoi, dis, grand-papa ? » « Tu ne sais pas, grand'maman ? » « Quoi donc, mon chéri ? » Et le petit récit d'arriver à bon port, grâce à la patience de grand'maman. Souvenirs heureux qui restent pour la vie.

* * *

Résultats concrets, mais fragmentaires, obtenus lors de cette campagne en faveur de la famille.

Radio, publications, expositions, tout fut mis en œuvre pour secouer l'apathie et attirer l'attention sur un des plus graves problèmes qui se posent. La presse donna son concours le plus complet.

Mais le problème ne peut être résolu, à moins de changer l'économie du monde, les bases sur lesquelles repose la société.

Le machinisme a amené une rupture d'équilibre entre la production et la consommation, a créé aussi des besoins nouveaux. Quelques chiffres montrent l'ampleur de cette révolution :

« Il y a un siècle, un bon ouvrier mineur extrayait 800 tonnes de mineraï par an. En 1929, dans certaine grande usine, la moyenne est de 20 000 tonnes par ouvrier. »

« Dans l'industrie des lampes à incandescence, un homme fait, en une heure, le travail qui en aurait exigé 9000 en 1914. Production croissante, coïncidant avec une chute brutale de la main-d'œuvre. »

« Le droit au travail » à inscrire dans la constitution est une utopie. Avant tout, réorganiser le travail et faire la guerre à cet ennemi : « le chômage ».

Oh ! nous comprenons la prière des mères et aussi des pères pour que leurs enfants soient mieux armés devant la vie, matériellement, moralement et aussi spirituellement.

Puisse demain voir l'épanouissement d'une civilisation basée, avant tout, sur l'Evangile et non sur la force.

CH. MÉGARD.

L'ENSEIGNEMENT DE LA CHIMIE

1. Par ses méthodes, la chimie diffère radicalement de la géométrie et la manière d'étudier les propriétés de l'oxygène ne saurait être celle d'envisager les caractères du losange. Dans ce dernier cas, en effet, vous pouvez justifier les conséquences par les prémisses et vous pouvez saisir dans les quatre côtés égaux la raison-mère de leur parallélisme ou de la perpendicularité des diagonales.

Rien de semblable, par contre, avec le soufre et le mercure qui étaient comme un éventail la liste de leurs caractéristiques et de leurs comportements possibles avec tels ou tels corps. Ici, pas moyen de raisonner mais seulement de constater les faits et d'en dresser l'inventaire. Dès lors, à cause de sa base uniquement expérimentale, l'enseignement de la chimie risque de verser dès le début dans une effrayante accumulation et d'exiger un effort de mémorisation aussi abusif que stérile pour la vie de l'esprit. Car l'on distingue aujourd'hui des milliers de substances et un traité digne de ce nom collectionne des millions de constatations diverses. En conséquence, je dirai que *toute présentation de la chimie qui ne consent pas à un choix sévère, annonce un fiasco pédagogique et une calamité pour le collégien ou l'étudiant.*

* * *

2. Comprendre — on ne le rappellera jamais assez — c'est retenir le principal en séparant l'essentiel de l'accidentel et c'est pourquoi l'intelligence équivaut à une souveraineté sur la multitude des faits et à une ordination des détails par des notions conductrices. Telle est cette vie privilégiée, toute mêlée de joie, celle que vivait Augustin Fresnel, analysant l'obscurité d'un point éclairé par deux rayons lumi-

neux et devinant la loi géométrique qui permet de prévoir les jeux de la lumière dans les cristaux.

Assimiler les notions, dégager la portée d'une expérience, esquisser les horizons de la science — voilà le but d'une leçon de chimie. Contre cet idéal, lié à la nature même de l'intelligence humaine et à la santé psychologique des jeunes, aucune routine ne peut prévaloir. Certes, les bouquins regorgent de formules ou de produits dérivés et point n'est besoin d'être particulièrement doué pour y copier des fiches sans nombre que l'on dictera à ses élèves. Malheureusement, cette avalanche de propriétés et de chiffres ne constitue point l'enseignement et cette méthode pour perroquets perfectionnés détruit l'enthousiasme pédagogique en masquant la grandeur de la pensée.

Ceci, parce que toute science est à base de méditation et de compréhension et qu'elle implique nécessairement un travail d'assimilation ; ici, la lecture d'une vérité générale dans une donnée apparemment insignifiante ; ailleurs le jaillissement d'une hypothèse qui synthétisera d'innombrables recherches ; *partout l'épanouissement qualitatif du savoir, mûri grâce à une vision profonde et sûre des termes employés.*

Là est la vie de l'intelligence que l'étudiant vient demander à son maître ; là est le départ entre la description fastidieuse et l'exercice de la pensée.

* * *

3. Dans cette perspective de développement intellectuel et de culture générale, il faut assigner un triple but à l'enseignement de la chimie, soit : a) une connaissance restreinte des principaux types de substances simples ou composées ; b) un soulignement continual des faits qui trahissent la constitution de la matière ; c) un exposé des écritures et des théories qui systématisent les résultats expérimentaux et les coordonnent en un ensemble scientifique.

Un tel idéal, cela va de soi, implique un sérieux travail de préparation qualitative des leçons et il suppose un choix dans les expériences que l'on se propose de commenter sous les yeux de son auditoire. Pas de fugitifs transvasages mais des réactions accompagnées de détails suffisamment explicites ; pas d'escamotage des concepts difficiles mais au contraire une patiente maturation des idées importantes comme le poids atomique ou moléculaire, la valence, le nombre des molécules ou la chaleur dégagée dans une combinaison.

Et que l'on ne craigne point d'utiliser l'histoire pour y suivre la formation graduelle des axiomes de la chimie moderne. Exemple : Ce fluide étrange que les chercheurs antérieurs à Lavoisier nommaient le « phlogistique » et par lequel ils prétendaient expliquer les échanges caloriques des combustions et des oxydations.

Dernier conseil, enfin : Exposer les renseignements d'ordre général qui épaulent les notions fondamentales. Exemple : Les lois des dissolutions étant analogues aux propriétés des gaz, un même tableau livre la manière dont se comportent les molécules soit dans les gaz soit dans les solutions, sous la double influence de la température et de la pression. Autre exemple : La limite supérieure de la grandeur des molécules, limite rendue tangible par la fuchsine ou l'eau de savon. (La fuchsine reste visible à une dose de 7 millionièmes de gramme par cm³ d'eau ; selon Perrin, la partie sombre des bulles de savon n'excède pas une épaisseur de 5 millionièmes de millimètre.)

* * *

4. En résumé et en conclusion, on peut affirmer qu'un enseignement rationnel de la chimie semble devoir obéir aux directives suivantes : *a)* Adopter un programme restreint mais représentatif des différents chapitres. *b)* Réaliser des expériences consciencieusement expliquées, avec tous les détails nécessaires. *c)* Emprunter à l'histoire les données qui éclairent l'état actuel de la science. *d)* Résoudre les plus faciles des problèmes numériques qui se posent au laboratoire. *e)* Montrer de temps à autre des vues sur l'industrie chimique et ses appareils. *f)* Indiquer les ponts qui relient la chimie aux autres disciplines et spécialement à la physique. *g)* Prendre la peine de rappeler périodiquement les sujets déjà étudiés et amorcer ainsi en classe l'essentiel d'un modeste travail de mémorisation.

G. D.

LE TORCOL (*jynx torquilla*)

Il est tombé dans le préau pendant une leçon de gymnastique. Peut-être venait-il des grands ormeaux du parc voisin.

« On dirait un moineau. Non, c'est un pic. — Non, c'est un coucou. » Chacun cherche à déterminer l'étrange oiseau qui se cramponne aux doigts et ne cesse de tourner sa tête renversée aux plumes hérissées.

La récolte de documents a été fort maigre, cette fois.

Le livre des animaux de Joubin-Robin ne consacre que deux lignes à cet oiseau (p. 249) mais en donne deux images dont une en couleurs. Malheureux torcol dont les doigts de grimpeur n'ont pas la force de ceux du pic et dont le cri n'a rien de l'appel du coucou. Au moins son plumage surpasserait-il son ramage en beauté ? Quelques raies foncées sur le dos et les plumes caudales, quelques points brun-noir sur un plumage beige-brun, une gorge jaunâtre, rien qui mérite une mention.

Laissons au très conscientieux Brehm le soin de détailler cette rustique tenue et pour les amis des chiffres, signalons que la longueur de l'oiseau est de 18 cm.

Pourtant, c'est à la fois un Asiatique et un Européen que ce torcol. Mais il vit plutôt solitaire.

Il nous arrive d'Egypte, de Nubie, du Soudan oriental où il a passé la mauvaise saison.

Vers le milieu d'avril, il recherche les lieux modérément boisés, les bosquets, les parcs, les vergers, les jardins même.

S'il trouve le creux d'un arbre pour y déposer ses œufs, il s'en accommode pourvu que l'ouverture soit assez étroite pour en interdire le passage aux pillards.

Il décèle sa présence par un cri vingt fois répété : « vi-id, vi-id ». A la mi-mai la femelle pond de 7 à 14 œufs d'un blanc pur. La couvaison dure 14 jours pendant lesquels elle n'est relevée qu'à midi par le mâle.

Elle ne se laisse déranger ni par le bruit, ni par les regards indiscrets mais elle siffle comme un serpent pour effrayer l'importun.

Les petits, à peine couverts d'un léger duvet, grandissent vite, grâce aux bons soins de leurs parents. Ils ne quittent le nid que lorsqu'ils peuvent voler.

La propreté n'est pas la principale préoccupation des torcols. S'ils se contentent du moindre abri ou d'un nid abandonné, ils le nettoient si rarement que son odeur nauséabonde rappelle un fumier.

En cas de danger, le torcol sautille au sol par petits bonds et vole à l'arbre le plus proche. Par les mouvements rapides de sa tête et son siflement, il cherche à tromper, effrayer ou étonner son agresseur. Cette facilité à tordre le col lui a valu son nom. Elle s'accentue en raison de sa peur.

Les Espagnols ont plutôt remarqué son genre de nourriture et l'ont appelé « forminguero », fourmilier.

Il creuse des trous dans les fourmilières et attend que les insectes irrités viennent se coller à sa langue extensible et aux lambeaux d'écorces qu'elle a déplacés et hop ! d'un coup avale le tout. Rey a cependant trouvé dans son estomac des larves et des chenilles. Girtanner prétend qu'il s'apprivoise facilement et le recommande comme hôte d'une volière. Il recouvrit d'un linge une cage de jeunes torcols.

Une vive tambourinade intrigua un visiteur. A peine le linge fut-il enlevé qu'une cacophonie étourdissante signala l'heure du repas. Les plus hardis tiraient prestement leur langue comme des serpenteaux sans oublier de happer au passage les larves éparses dans leur cage, et leurs gesticulations comiques égayèrent les deux amis.

Mais l'oiseau, comme l'homme a besoin de liberté.

Le confiant et courageux petit torcol compte pourtant beaucoup d'ennemis. L'épervier, la pie, le geai, la belette, la fouine, le chat, sans oublier le chasseur dominical trouvent en lui un facile butin.

Ce n'est pas un pic, ce n'est pas un coucou mais par les belles matinées de printemps, le petit torcol nous invite à le suivre sur les pistes enchantées des prés et des bois, loin des classes grises et des hideux platanes tronqués.

A. TABAN.

TEXTES LITTÉRAIRES RENOUVEAU

Les souches sont encore comme mortes sous la mousse, arides, stériles pour les yeux ; seulement, regardez-y de plus près ; alors on voit qu'à leur surface, et en haut de la vieille écorce craquelée, des deux côtés du bois qui pleure, un premier bouton s'est formé, tout cotonneux et sec encore, mais il va se développer, il va devenir comme de la chair, s'ouvrant chaque jour un peu plus, parce qu'une poussée se fait, et jusque dans les ossements il y a des forces de résurrection. Tout à l'heure, ça va venir, et c'est comme quand un tuyau crève. C. F. RAMUZ

Fête des vignerons. — Horizons de France, édit.

LES LIVRES

La destinée humaine, par J.-L. Runeberg, poèmes traduits du suédois par André Montigny. Edition des « Nouveaux Cahiers ».

Runeberg, illustre Finlandais d'origine suédoise (1804-1877) fut un admirateur fervent de sa belle nature nordique qu'il chanta avec une inlassable ardeur. La fidèle traduction qu'a faite André Montigny de ces vingt-sept poèmes contribuera à faire connaître au public de langue française un des grands poètes du Nord.

Microbiologie laitière, par W. Dorner, P. Demont et D. Chavannes. Librairie Payot.

La première partie de cet ouvrage est une introduction aux problèmes de la microbiologie générale. Un abrégé de la technique microbiologique donnera au lecteur une idée des procédés de recherche utilisés par les bactériologistes. Une partie consacrée à l'industrie laitière est destinée aux spécialistes mais des résumés permettent aux non initiés de se faire une idée d'ensemble des questions traitées.

De nombreuses et excellentes photos accompagnent l'ouvrage.

Les verbes anglais, morphologie, par Georges Bonnard. Librairie Payot.

Ce manuel est destiné à ceux qui possèdent déjà les notions essentielles de la morphologie des verbes anglais et désirent en avoir un exposé complet et ordonné.

Le verbe étudié est celui de l'anglais moderne et contemporain parlé ou écrit, en Angleterre particulièrement. Les différences entre l'usage anglais et l'usage non anglais — américain ou écossais, par exemple — ont été indiquées chaque fois que cela paraissait utile.

PARTIE CORPORATIVE

NOTRE JOURNAL

Dans le dernier numéro de l'*Educateur*, M. Junod, président central romand exposait les intentions de son comité quant au développement futur de notre journal.

Je vais essayer ici de donner, à ce sujet, l'opinion de la section vaudoise, opinion des délégués vaudois S.P.R. qui ont déjà délibéré sur la matière, opinion enfin du comité S.P.V. que la chose préoccupe beaucoup.

Nous applaudirons, et sans réserve, à toutes les améliorations que le C.C. romand pourra apporter à l'*Educateur*, mais cela sous une condition : c'est que la partie corporative de notre journal n'en fasse les frais sous aucune forme et qu'elle soit intégralement respectée et maintenue. Or en changeant l'ordonnance des matières et en plaçant la partie corporative dans la seconde moitié de l'*Educateur*, nous estimons que le C.C. romand a déjà porté atteinte à la partie corporative.

Si l'*Educateur* est l'organe de la S.P.R., il est avant tout l'organe corporatif des sections. C'est par le journal que nous restons en contact avec nos membres. C'est là que nous défendons nos intérêts matériels, professionnels et pédagogiques. Nos associations sont avant tout corporatives et nous ne demandons pas à nos membres un gros effort pour leur offrir une dissertation sur « les buts de la composition à l'école primaire » ou un commentaire des tableaux scolaires. Par contre, lorsque nous discutons examens, transformations possibles, ou encore formules nouvelles pour l'éducation nationale post-scolaire, c'est dans la partie corporative que ces problèmes se débattent, et ils jouent un certain rôle, puisque la plupart de nos membres y sont intéressés.

Pour nous, section cantonale, c'est la partie corporative de l'*Educateur* qui est l'essentielle. Nous tenons, pour cette raison, à ce qu'elle reste en tête de l'*Educateur*.

L'argument invoqué par le comité S.P.R. : « il paraît logique de mettre en tête les articles de fond, les renseignements d'ordre pédagogiques, qui s'adressent à l'ensemble des lecteurs » nous paraît insuffisant et ne nous convainc pas. Nous ne croyons pas que ce changement nous apporte de nouveaux abonnés (le journal étant obligatoire pour Neuchâtel, Genève et Vaud, il ne reste guère que le Jura bernois qui a déjà son journal corporatif) ; d'autre part, nous préférerions une amélioration substantielle de la partie pédagogique : qu'elle devienne plus directement pratique, par exemple, vœu que la section vaudoise forme en vain depuis des années.

En résumé, nous ne voyons pas l'intérêt nouveau que prendrait notre journal en publiant d'abord la partie pédagogique ; nous voyons par

contre un danger réel à porter une atteinte, même légère, à sa partie corporative.

R. M.

VAUD

BUREAU DE PLACEMENT

On cherche dans ville romande ou banlieue, une famille qui prendrait un jeune homme Suisse allemand, âgé de 16 ans. On prendrait si possible en échange un jeune homme ou une jeune fille de 14-16 ans, qui aurait la possibilité de suivre les classes de Biberist. Renseignements et très bonnes références à disposition.

H. PILLOUD.

A PROPOS D'ÉCHANGES DE POSTES

Un échange de postes entre membres du personnel enseignant est-il possible ? Je pose la question, celle-ci me paraissant devoir retenir l'attention des autorités scolaires comme celle du corps enseignant.

Il existe, en effet, nombre d'instituteurs qui ne trouvent pas, tant s'en faut, toutes les satisfactions désirables dans la localité où ils sont en fonctions. (Et qui dit satisfaction pour le maître dit profit pour les élèves !) J'en donne pour preuve les confidences de plusieurs maîtres, car j'ai été frappé de la similitude des arguments et des plaintes à cet égard : gros travail, souvent vain, parce que manque d'affinité, incompréhension réciproque entre la population d'un village et celui ou ceux qui ont charge d'en former la jeunesse ; indifférence quasi totale parfois à l'égard des problèmes d'ordre scolaire et éducatif. Ici, on reproche au maître de prendre sa tâche trop à cœur, d'exiger trop de ses élèves. Là, au contraire, ce sont les parents qui deviennent exigeants et voudraient voir leurs enfants mieux préparés pour l'avenir, ou quitter l'école avec un bagage plus imposant de connaissances (ce qui ne veut pas nécessairement dire la même chose). Ailleurs, on se moque royalement de ce qui peut bien se faire en classe, et que l'instituteur soit un pédagogue avisé : s'il n'est pas directeur de chorale ou faiseur de soirées, rien n'ira bien pour lui dans un certain rayon autour de son clocher...

Car il en est des villages comme des individus : chacun a sa mentalité propre, et je ne pense pas qu'il faille, sous prétexte de s'adapter, épouser les défauts de l'endroit en abdiquant sa personnalité. La chose fût-elle possible, ce serait un non-sens. Je pense seulement que, s'il y a diversité très grande entre les communes d'un même canton, il y a diversité aussi chez les instituteurs, donc possibilité de satisfaire les unes et les autres.

Tel maître, en effet, vient de la campagne, et connaît tous les travaux des champs : il a gardé de son enfance le goût des choses agrestes ; tel autre est avant tout citadin : son éducation, comme ses goûts le portent ailleurs ; il y a chez les instituteurs des musiciens, des peintres, des linguistes, des gymnastes, des travailleurs manuels, etc., de quoi

satisfaire à peu près toutes les exigences. Mais, et c'est là-dessus que j'insiste, ce qui compte avant tout, c'est l'esprit que l'on met à sa tâche, le goût que l'on porte à son travail, et cet esprit, ce goût dépendent dans une large mesure des relations qu'entretiennent entre eux parents d'élèves ou population entière et personnel enseignant.

Je vois donc le remède au mal évoqué plus haut sous la forme d'échanges, chaque fois que cela est désirable et possible : échanges librement consentis, mieux : réclamés par les titulaires comme par les communes, avec, en plus, l'indispensable sanction du Département.

Outre l'avantage qu'il aurait de supprimer certaines incompatibilités de caractère ou de formation grandement préjudiciables à un travail fructueux, je vois dans l'échange un renouvellement salutaire, un rajeunissement bienfaisant pour le maître qui le désire. Un instituteur m'écrivait, il y a peu de temps : « J'éprouve le besoin de *changer d'air...* »; et cette expression, dans sa lettre, devenait lourde de sens. Changer d'air, c'est-à-dire respirer de nouveau, se donner enfin à une tâche intéressante et digne de ses aspirations secrètes les plus légitimes, au sein d'une population bienveillante et comprise.

Vous me direz que chacun a choisi le poste qu'il occupe. Dans une certaine mesure, oui ; mais quand, à vingt ans, on postulait tout ce qui se présentait, la commune, elle, a fait son choix, mais le jeune candidat rarement. Beaucoup de choses ont d'ailleurs pu changer depuis, ou on ne les voit plus avec les mêmes yeux. Remède : changement ! Et, cette fois, choix... autant que faire se peut !

Car tout me paraît préférable à la morne perspective de vieillir et de s'étioler dans un endroit où l'on sent que l'on est et sera toujours, et quoi qu'on fasse, étranger !

Suis-je seul à penser de la sorte ?

F. P.

La proposition émise par M. F. P. est intéressante. Elle est, en plus, parfaitement réalisable, car le jour où deux instituteurs se mettront d'accord pour un échange de postes, et le jour où ils auront l'assentiment de leurs autorités, je ne pense pas que le Département fera la moindre objection à l'échange. Il suffit donc de rallier tous les suffrages intéressés.

R. M.

UN DÉPART

Lausanne. — A la fin de mars dernier, le corps enseignant d'Ouchy prenait congé de notre collègue Charles Duc qui se retire après plus de 38 ans d'activité.

Dans une charmante et intime manifestation, M. Maendly sut dire à notre doyen la place qu'il avait occupée à Ouchy, l'estime et la reconnaissance qu'il emportait. Après que M. Schwar, inspecteur, eût adressé les vœux et les remerciements des autorités lausannoises, M. Aubert,

inspecteur, rappela avec gratitude ce que l'école vaudoise doit à ces ouvriers de la première heure qui, comme Ch. Duc, sauvèrent la cause de l'institution des classes primaires supérieures dans le canton de Vaud par leur exemple de travail, de persévérence et de conscience professionnelle.

Grâce à ses qualités remarquables, Ch. Duc a servi fidèlement à Gilly, Thierrens et Lausanne. Chaque volée d'instituteurs et d'institutrices compte un ou plusieurs de ses élèves reconnaissants. A côté de son travail acharné, sans défaillance, malgré sa large part de peines, il a su cultiver sa grande ou sa petite fleur : la botanique et les oiseaux qui l'ont intéressé à tel point que bien des universitaires sont heureux de lui reconnaître ses vastes connaissances dans ce domaine.

Dans sa retraite bien méritée, Ch. Duc ne restera pas inactif. La loupe à la main, le sac de couchage au dos, on le verra à la recherche des modestes qu'il connaît si bien. Et plus d'un collègue, plus d'un journal lui demanderont sa collaboration désintéressée.

La S.P.V. dont il a été un membre fidèle, les nombreux collègues qui lui sont obligés, le pays qu'il a bien servi lui souhaitent une longue et heureuse retraite dans son nouveau foyer de la Conversion.

ÉCOLES NORMALES

Samedi 3 avril, eut lieu la cérémonie des brevets. A part les discours de M. le conseiller d'Etat Perret et du directeur M. Chevallaz, on entendit encore M. le député Talon (Montreux), de la sous-commission de gestion du Grand Conseil pour l'instruction publique, parler en termes élogieux des écoles primaires et primaires supérieures vaudoises et de leurs maîtres, et exprimer avec autant de compréhension que de pertinence quel doit être le rôle de l'école dans notre Etat démocratique.

Obtiennent le brevet pour

a) *l'enseignement primaire* : MM. Arn, Pierre ; Barbey, Fernand ; Bignens, Pierre ; Corthay, Pierre ; Glaus, Oscar ; Jean-Petit-Matile, Maurice ; Martinet, Raymond ; Moreillon, Henri ; Renaud, Raymond ; Rochat, Jean ; Yersin, Marcel.

M^{les} Bonzon, Nelly ; Boss, Marie-Louise ; Bucher, Edith ; Cuany, Jacqueline ; Déglon, Paulette ; Ganty, Madeleine ; Gessenay, Jacqueline ; Grobéty, Marceline ; Guex, Gilberte ; Humair, Denyse ; Hurni, Paulette ; Jotterand, Fiorenza ; Luther, Annette ; Mabille, Jacqueline ; Maurer, Annie ; Merminod, Odette ; Mermoud, Annette ; Mingard, Lucienne ; Montandon, Marthe ; Moser, Madeleine ; Naegele, Colette ; Page, Ferdine ; Panchaud, Nelly ; Pernet, Yvette ; Pichard, Marie-Lise ; Wachsmuth, Jacqueline ; Externe : Ruegg, Marguerite.

b) *l'enseignement aux écoles enfantines et semi-enfantines* : M^{les} Barraud, Gilberte ; Burdet, Anne-Marie ; Cardinaux, Renée ; Cosandey,

Madeleine ; Curchod, Daisy ; Delarue, Suzanne ; Junod, Suzanne ; Lardet, Mariette ; Liechti, Ida ; Pilliard, Elsa ; Pochon, Georgette ; Wolfers, Lucienne. Externes : Geneux, Françoise ; Sesini, Jacqueline.

c) *l'enseignement des travaux à l'aiguille* : M^{11es} Barraud, Gilberte ; Baudraz, Denise ; Brugger, Marguerite ; Burdet, Anne-Marie ; Cardinaux, Renée ; Chambaz, Inès ; Cosandey, Madeleine ; Curchod, Daisy ; Gloor, Georgette ; Junod, Suzanne ; Lambery, Lina ; Lardet, Mariette ; Lätt-Bignens, Simone ; Liechti, Ida ; Pilliard, Elsa ; Pilloud, Marie-Lise ; Pochon, Georgette.

Bienvenue à tous ces nouveaux collègues dans la grande famille des instituteurs vaudois.

Les prix suivants sont décernés :

Prix S. P. V. (régularité et conduite) : M. Corthay Pierre, M^{11e} Humair Denyse.

Prix de volonté : M. Glaus Oscar.

Prix L. Pelet (travail et conduite) : M^{11e} Barraud Gilberte (enf.).

Prix F. Guex (pédagogie) : M^{11es} Merminod Odette ; Pernet Yvette.

Prix L. Jayet (pédagogie pratique) : M. Rochat Jean.

Prix C.-C. Dénéréaz (chant) : M. Rochat Jean, M^{11e} Maurer Annie.

Prix F. Mayer (mathématiques) : M. Martinet Raymond.

Prix J. Mange (travaux à l'aiguille) : M^{11e} Pochon Georgette.

Prix des Beaux-Arts : M. Jean-Petit-Matile Maurice, M^{11e} Hurni Paulette.

Prix P. Jomini (sciences) : M. Jean-Petit-Matile Maurice.

Prix E. Hartmann (gymnastique) : M. Yersin Marcel, M^{11e} Jotterand Fiorenza, M^{11e} Luther Annette.

Prix M^{me} F. Grand (enfantine) : M^{11e} Pilliard Elsa.

Prix Albert Fœtisch (violon) : MM. Arn Pierre et Corthay Pierre.

Prix Albert Fœtisch (harmonium) : M^{11es} Bucher Edith et Pichard Marie-Lise.

Prix E. Frey (allemand) : M^{11e} Guex Gilberte.

Prix de travaux manuels : MM. Rochat Paul et Vuille Daniel. (2 G.)

Prix Victor Hugo (français) : M. Jean-Petit-Matile Maurice, M^{11e} Naegele Colette.

Prix E. Reclus (géographie) : M. Martinet Raymond, M^{11e} Pernet Yvette.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

Assemblée, le 5 mai, 16 h. 45, Taverne de Plainpalais, après laquelle nous aurons le plaisir d'entendre M. Piguet, qui nous présentera un « Tour d'horizon » sûrement très intéressant.

A. D.

PLAN D'ÉTUDES*Après une année d'essai.*

Pour répondre au désir de nombreuses collègues, le comité prépare un rapport qui transmettra à la direction de l'enseignement primaire nos remarques et nos vœux. Nous insistons pour que chacune prenne la peine de répondre au questionnaire envoyé aux membres de notre section. C'est en groupant les résultats de nos expériences que nous ferons œuvre utile.

Envoyer les réponses à M^{me} M. Laporte, Ecole de Malagnou.

NEUCHATEL ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS (suite)

Subventions. — Sans désemparer, le président passe à une autre question financière abordée déjà dans le *Bulletin*.

Une société qui se propose de développer l'enseignement des travaux manuels dans notre canton est en voie de formation. Elle organiseraient notamment des cours de perfectionnement destinés au personnel enseignant, ce qui engage les initiateurs à demander que ce nouveau regroupement soit admis dans le giron de la S. P. N., à titre de sous-section et puisse bénéficier d'une subvention.

En principe, le Comité central se fait un devoir d'encourager toute initiative tendant au perfectionnement culturel et professionnel des membres de notre association. Mais, dans le cas particulier, à son appui moral devrait s'ajouter un concours financier. Comme d'autres groupements peuvent surgir et solliciter à leur tour « quelque grain pour subsister », le Comité central demande aux délégués d'adopter des mesures uniformes qu'il formule comme suit : « Une subvention dont le maximum est fixé à 50 fr. pourra être allouée annuellement aux sous-sections de la S. P. N. sous réserve d'approbation par l'assemblée des délégués ».

Tout le monde n'est pas d'accord ; notamment M. Léopold Schwab, qui trouve étrange d'envisager de nouvelles dépenses au moment précis où, nos comptes et notre budget accusant un déficit, il va falloir attaquer nos réserves. Conscient de son rôle, notre nouveau représentant à la Fédération des fonctionnaires recommande de ménager les deniers de la S.P.N. en vue de la défense de nos gains qu'il prévoit longue et difficile.

Mais ce conseil de prudence ne fait pas recette puisque, au vote, la majorité de l'assemblée appuie la proposition du Comité central notée ci-dessus.

Statuts. — Les questions administratives étant réglées, l'assemblée est appelée à donner son préavis sur une modification de l'article 7 de nos statuts visant à l'admission des inspecteurs et directeurs d'école en qualité de membres actifs de la S.P.N.

Le Comité central, dans sa grande majorité, est d'accord d'entrer dans cette voie. Mais avant d'en appeler à l'assemblée générale à qui appartient le droit de reviser les statuts, il désire connaître le préavis des délégués sur la question.

Dans son rapport d'exercice, M. Rothen développe les motifs à

l'appui de cette révision statutaire tout en posant certains points d'interrogation qui laissent deviner les arguments de la minorité du Comité central.

Il montre qu'une collaboration effective s'est établie depuis longtemps entre ceux qui ont charge de diriger et de contrôler notre activité professionnelle et la S.P.N. Le moment semble venu de fonder avec eux cette communauté de travail dont on parle partout, et qui prend une pertinence toute particulière après le passage de M. L. Berner à l'inspecteurat.

Ce projet donne lieu à un débat long et minutieux qui aboutit à un préavis défavorable.

Chacun reconnaît la nécessité de maintenir la collaboration étroite qui est de tradition depuis longtemps entre nos chefs hiérarchiques et la S.P.N., sur le terrain pédagogique. La séparation de corps qui existe actuellement n'y a apporté aucune entrave. Inspecteurs et directeurs sont invités à participer à la plupart des manifestations de la S.P.N. et de certaines sections. Ils peuvent continuer à prendre contact avec nos comités. Leur présence dans les rangs des actifs ne changerait rien à notre volonté réciproque de travailler au bien de l'école neuchâteloise.

Elle pourrait même, selon certains délégués, créer des situations embarrassantes, en cas de conflit avec l'autorité. Il est délicat aussi de contrecarrer ses supérieurs devant une assemblée. On préférera renoncer à prendre la parole. D'autres fois, ce sont les supérieurs eux-mêmes qui se verront contraints de garder le silence. De plus, remarque-t-on, ils ne sauraient intervenir dans les questions touchant nos intérêts corporatifs.

Mieux vaut donc en rester à la séparation de corps qui sauvegarde la liberté d'opinion, quitte à se retrouver et à marcher bras dessus, bras dessous quand le sort de l'école sera en jeu.

Ainsi en décide l'assemblée. M. Rothen déclare alors abandonner le projet en cause.

Membres honoraires. — Le président expose que, conformément à une décision prise par l'assemblée générale de 1941, à La Chaux-de-Fonds, le Comité central a étudié la remise d'un diplôme aux membres qui ont au moins trente ans de sociétariat, au moment de prendre leur retraite.

Le choix est offert entre un diplôme encadré et une assiette décorative portant même motif.

Suivant l'importance du tirage, le coût du diplôme varierait entre 14 fr. 50 et 19 fr. 25. Pour l'assiette, il faudrait compter de 30 à 32 fr., à la condition d'en commander une centaine.

La dépense est importante. La Caisse centrale ne prendrait à sa charge que la valeur du diplôme. Quant à l'assiette, les sections feraient l'appoint, ce qui correspondrait à peu près à la valeur des souvenirs qu'elles ont coutume de remettre aux membres qui prennent leur retraite.

Dans la discussion, M. W. Zwahlen constate que nos moyens finan-

ciers ne nous permettent pas d'aller aussi loin. Il lui paraît préférable d'employer nos réserves à soutenir les luttes en faveur de nos moyens d'existence. A. Jeanneret rappelle qu'une cotisation extraordinaire a été prélevée pour couvrir les frais de la célèbre campagne contre le référendum des Ponts, en 1921. On peut renouveler le procédé en cas de lutte coûteuse. Mlle B. Jacot ne tient à aucune sorte de diplôme ; les avantages que procure notre association lui suffisent.

En conclusion, le Comité central est invité à remettre son ouvrage sur le métier.

Divers. — Ce dernier numéro de l'ordre du jour a permis au Comité central de répondre à quelques questions et de noter certains vœux.

Retenons que les *remplaçants* peuvent être admis dans la S.P.N. à des conditions de faveur que les sections peuvent fixer à leur gré. Mais dans chaque cas, la cotisation centrale (17 fr. pour cette année) doit être versée intégralement par la caisse de section.

Ces admissions sont recommandables. Elles permettent d'enrôler de nouveaux membres qui, aux conditions ordinaires, attendraient d'être placés avant de venir à nous. Cette attente, comme on sait, est souvent fort longue dans les circonstances actuelles.

Tout récemment, un remplaçant a été rendu responsable d'un accident ; raison de plus pour faciliter à nos jeunes collègues l'accès de notre société où ils pourront mettre leur responsabilité à l'abri, sans grande dépense.

Au nom de la section du Locle, M^{me} Montandon exprime le désir très légitime, vu les exigences nouvelles, du rétablissement des *maitres spéciaux de culture physique*. La question a été soulevée dans un entretien que le bureau du Comité central a eu avec le chef du Département de l'Instruction publique. Pour le moment, il faut renoncer à l'examen de ce problème. L'enseignement ménager et la prolongation obligatoire de la scolarité accaparent toute l'attention du Département.

La remarque est faite que la Confédération aurait le devoir de subventionner la création des postes en question puisque c'est elle qui a ordonné d'intensifier la culture physique.

Enfin M. Humbert-Droz se plaint que dans les grandes localités certains *postes provisoires* ont une durée quasi permanente. Il faudrait les repourvoir sans plus tarder.

Laborieuse séance qui dura quatre heures.

J.-ED. M.

CONVOCATIONS

VAUD

Yverdon-Grandson : Reprise des séances de gymnastique ; Messieurs, vendredi 7 mai ; Dames, vendredi 14 mai, 17 h. 15, Nouvelle halle. — Dès lors, selon la rotation établie. — Leçon écrite. — Entraînement à I. S. S.

La Tour-de-Peilz : Reprise des séances de gymnastique, mardi 27 mai, 16 h. 30. Dès lors, séances régulières tous les mardis.

GENÈVE

U.I.P.G. — DAMES

Assemblée, le 5 mai, 16 h. 45, Taverne de Plainpalais.

Courses d'Ecoles et de Sociétés

LAUSANNE ANDRÉ OYEX | Prix spéciaux pour Courses d'écoles
Buffet de la gare CFF Téléphone 2 76 01

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHERON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23) - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 331 41.

La Grotte aux Fées ST-MAURICE
 (Valais) Tél. 5 41 45

Une des merveilles de la Suisse, 500 m. dans le rocher, avec cascade et lac. Magnifique but de promenade et d'instruction pour écoles et sociétés. — Emplacement pour pique-nique. — Divers rafraîchissements.

Château d'Oron
 FORTERESSE DU XIII^e SIÈCLE

Vue sur les Alpes, Cour ombragée. Meurtrières, souterrains, prisons, corps de garde, salle des chevaliers avec splendide bibliothèque. — Restauration sur demande. — Grande salle pour sociétés. — Prix spéciaux pour écoles.



LAUSANNE
 Place Chauderon
 Téléphone 3 32 22

Grands restaurants et tea-room sans alcool.

Demandez ses arrangements avantageux pour écoles et sociétés.

La Gruyère

But d'excursion pour sociétés et écoles.
 Stations de repos et de vacances.

Billet collectif au départ des gares C.F.F. Grandes facilités pour trains spéciaux. S'adresser à la Direction des Chemins de fer fribourgeois, à Bulle. Téléphone 85.

LES PLÉIADES sur VEVEY 1400 m.

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. - Téléphone 5 29 22. Buffet Restaurant au sommet.

J. A. — Lausanne

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

édités par la Commission intercantonale de la Société suisse des Instituteurs pour l'étude des questions scolaires avec l'appui du Département fédéral de l'Intérieur et la collaboration de la Commission fédérale des Beaux-Arts et d'un certain nombre de pédagogues suisses.

Tableaux déjà parus : Séries 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941 et 1942. Soit 36 sujets divers.

En préparation : Série 1943, 4 tableaux.

Conditions de vente :

a) *Par abonnement* : Prix de la série de 4 tableaux, non montés Fr. 17.—

Les abonnés s'engagent à acheter au moins deux séries de tableaux non encore parues. Lors de cet achat ils ont également le droit de se procurer au prix de l'abonnement les tableaux déjà parus précédemment (Fr. 4.25 par exemplaire non monté).

b) *Hors abonnement* : Prix par tableau non monté pour une commande de :

1 - 9	10 - 24	25 - 49	50 - 99	100 et plus
5.75	5.25	4.75	4.50	4.25

Suppléments pour montage des tableaux (les mêmes en abonnement ou hors abonnement) : Supplément par tableau

avec bords toile et œillets	Fr. 1.—
entièrement monté toile et œillets	» 3.50
monté sur carton avec œillet	» 3.—
monté sur toile avec baguette en bois laqué noir	» 6.—

Commentaires :

Prix de l'exemplaire

1^{re} série Tableaux N° 1 - 8

2^e série Tableaux N° 9 - 16

3^e et 4^e séries Tableaux N° 17 - 24

chaque série Fr. 1.50

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

LAUSANNE, 1^{er} mai 1943

LXXIX^e année — N° 17

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables:

Educateur: Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables:

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces: PUBLICITAS S. A., succursale de LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL SUISSE: Fr. 9.—; ÉTRANGER: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

BRIENZER ROTHORN

Altitude : 2351 m.

L'événement inoubliable pour les écoliers !

Connu par sa vue panoramique.

Ouverture de la saison : 26 juin 1943.

TARIF DU CHEMIN DE FER, le même pour toutes les classes d'âge.

Brienz-Rothorn Kulm	Simple : Fr. 2.70	Retour : Fr. 3.—
-------------------------------	-------------------	------------------

Pour 50 participants et plus, 1 personne accompagnante gratis. Pour 10 participants et plus, 1 personne accompagnante au tarif des écoles.

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN KULM

Prix pour écoles :

Soupe et pain	Fr. -.85	Soupe, viande, légumes, pommes de terre, salade	Fr. 3.—
Café simple	» 1.—		
Café complet	» 1.75	Gîte dans le confortable dortoir : matelas, oreiller et couvert. de laine	» 1.
Soupe, pâtes aux tomates et salade .	» 2.20		
Plus service 10 %			

Prix global pour : dîner, logement dans dortoir, café complet et service, seulement Fr. 6.—.

PROMENADE D'ALTITUDE

Sentier confortable, 60 cm. de large, depuis le Rothorn au Brünig, longueur d'environ 12 km. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12%.

L'ÉVÉNEMENT POUR LES ÉCOLIERS :

Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Demandez prospectus !

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN

Brienz. Téléphone 281 41.

LES PLÉIADES sur VEVEY 1400 m.

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. - Téléphone 5 29 22. Buffet Restaurant au sommet.

(Voir suite page 3)